Question d'étiquette

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 28

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-216529

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch



PORTRIAT VILLAGEOIS

Le messeiller.

IL s'appelle Charles-David: Il vit tout seul, dans une vieille maison qui n'a qu'une cuisine et une chambre. Devant la porte, il y a un banc vermoulu: c'est là qu'en plein soleil le vieux Charles-David passe une bonne partie de sa journée. Il ne dit rien, il est tout seul, il fume sa pipe en lisant un vieux journal. Ou bien, les deux mains appuyées sur sa canne, il regarde fixement devant lui, mais ne voit personne. Il vit en dedans. Il songe aux disparus; il songe au long passé qui fait de lui un solitaire.

Avec ses cheveux blancs dont on aperçoit les boucles sous le grand chapeau de feutre et ses favoris en désordre, il a l'air d'un vieux grognard de l'Empire. Son visage est creusé de rides profondes; ses mains sont noueuses; il marche en hésitant, s'appuyant toujours sur un solide bâton d'épine noire. L'âge, les soucis, les chagrins et la solitude l'ont usé. On l'a toujours vu seul; mais les vieux disent que Charles-David se maria jeune, que sa femme mourut peu de temps après et que dès lors il vécut dans la solitude. Dans sa maison, il y avait un atelier. C'était là qu'il exerçait son métier de charron. Il réparait les chars à échelles, mettait des rayons neufs aux roues et fabriquait des manches d'outils.

Ainsi la vie avait passé; puis un jour l'âge et les rhumatismes l'obligèrent à renoncer à ces travaux. C'est alors que la Municipalité le nomma messeiller, c'est-à-dire garde-champêtre pour tout le territoire communal.

Par principe et par habitude, nos municipaux sont très économes. Il leur répugne de voir leurs combourgeois tomber à la charge d'autrui, c'est pourquoi, dès qu'un pauvre vieux demande l'assistance à la commune, on lui octroye un emploi. Il remplit sa place tant bien que mal, plutôt mal que bien, et la vie suit son cours.

Quand ses rhumatismes ne le font pas trop souffrir, Charles-David s'en va faire « sa tournée ». Il s'en va, par une après-midi de grand soleil, alors qu'on entend partout bourdonner les insectes dans les tilleuls en fleurs, dans les prés qu'on fauchera bientôt et dans les haies — ces belles haies toutes peuplées d'oiseaux. Il va lentement de son pas traînant et, dès qu'il apparaît, on le reconnaît à son pantalon de toile, à sa blouse bleue et à son chapeau de feutre aux larges bords.

Les hommes qui ramassent le foin disent: « Tiens, voilà le messeiller qui fait sa tournée! » et les femmes qui râtellent lui crient: « Bonjour, Charles-David! » Il s'arrête, il s'approche, il sort de sa poche un vieux carnet aux coins usés, dans lequel on inscrit l'heure où le messeiller a passé, après quoi l'on pose sa signature.

Quelquefois, il fait le tour du territoire. Mais, quand la chaleur est trop accablante, il s'assied sur un talus à l'ombre d'un bouquet de noisetiers. C'est l'endroit qu'il préfère. De là, il voit toute la campagne: les prés fauchés, les blés qui jaunissent, les avoines encore vertes et les grands carrés de pommes de terre où le buttoir vient creuser de larges sillons. Son regard erre aussi sur la colline où le feuillage vert clair des hêtres se détache sur la masse sombre des sapins. Une buse, qui décrit de grands cercles dans le ciel, pousse plusieurs fois son cri. « C'est signe de pluie », se dit Charles-David, et il rentre avant que ses rhumatismes ne le fassent trop souffrir.

Mais on a beau être vénérable comme un patriarche et remplir ses fonctions aussi bien qu'on peut, les maraudeurs ne tiennent compte ni de votre âge, ni de votre bonne volonté. Il arrive quelquefois, par une nuit claire de la fin d'août, que les plus beaux légumes des plantages disparaissent sans laisser de traces. Ici c'est un carreau d'oignons, ailleurs ce sont des choux ou des choux-fleurs qu'on a coupé à ras du sol. Généralement cela provoque de l'étonnement et de la consternation dans le village. On dépose une plainte chez le Juge de paix qui fait une enquête sans jamais découvrir le coupable, puis la Municipalité avise officiellement le messeiller qu'il doit faire son service avec plus de ponctualité, et la vie du village, un instant troublée, reprend son cours.

Le syndic et le Juge de paix peuvent vaquer tranquillement à leurs travaux champêtres. Et le vieux messeiller reprend ses promenades habituelles.

Pendant les jours dorés de l'automne, dès que les brouillards du matin se sont dissipés, il retourne s'asseoir sur le talus ensoleillé, au pied du bouquet de noisetiers dont les feuilles jaunissent. Il regarde les paysans arracher les pommes de terre, il écoute les clochettes des troupeaux, il s'imprégne de la beauté des choses. Il sait mieux que personne — lui qui a tout vécu — que la vie est chose fragile quand le rude hiver est à la porte.

Jean des Sapins.

JUSTE INDIGNATION. — Un homme fut condamné à six francs d'amende pour avoir battu *(enchaplé)* sa faux un dimanche. En apprenant cette condamnation, sa femme dit avec indignation:

— Quand mon mari bat sa faux le dimanche, on lui fait payer six francs d'amende, et quand il entre ivre le dimanche soir et qu'il bat sa femme, on ne lui dit rien! *Tsancro dè governement, va!*

QUESTION D'ÉTIQUETTE. — Un propriétaire d'un de nos vignobles dont le cru est fort peu demandé exprimait le regret que nous ne soyions pas restés bourguignons. Un de ses interlocuteurs observa:

— Je comprends pourquoi tu aurais voulu que nous restions sous la domination de Charles-le-Téméraire; c'est tout simplement que tu aurais pu vendre ton vin pour du bourgogne.



NOS VIEILLES SOCIÉTÉS

A propos du « Cordon bleu ».

LE « Cordon bleu » est une des plus anciennes sociétés de tir de Bex. Le *Courrier Vaudois* a publié à son sujet un très intéressant historique qui lui a valu la lettre que voici. Elle contient des détails fort curieux sur ce qu'étaient nos sociétés de tir en 1850 et années suivantes, ainsi que sur les mœurs de l'époque, d'une familiarité délicieuse.

* * *

Mes souvenirs me reportent en 1850, et de cette date jusqu'en 1867, époque où la Confédération a interdit aux sociétés civiles le port de l'uniforme militaire, j'ai pu prendre part chaque année en amateur à la fête si originale et pittoresque de l'Ascension.

A cette époque le port de l'uniforme était de règle dans beaucoup de Sociétés de tir, obligatoire pour tous les membres du Cordon bleu, lesquels avaient droit de tirer depuis l'âge de 16 ans, aussi voyait-on un grand nombre de sociétaires non soldats portant un uniforme emprunté, il était assez fréquent de rencontrer un sergent ou caporal très fier dans son vêtement d'occasion, heureusement que dans ce temps-là, tout se passait à la bonne franquette, même la discipline militaire, vu que les gradés n'abusaient pas de leurs galons.

Les sociétaires se réunissaient le matin sur la place (qui n'était pas alors la place du marché, lequel se tenait sous les arcades de la Maison de Ville) ils devaient être en grande tenue pour l'inspection, coiffés de shako, du cordon, la flasque à poudre et bas blancs. C'est à ce moment que se misait la finance d'entrée des nouveaux membres, cotés plus ou moins haut suivant qu'ils étaient célibataires ou pères de famille; en plus de cette finance qui pouvait s'élever de 200 francs à 500 francs excepté pour les fils de membres qui jouissaient d'un tarif spécial.

Le futur sociétaire devait distribuer à chaque homme présent à la parade, un bon pour un demi-pot de vin à boire gratis à l'auberge. Avant de partir pour l'« Ostand » (qui était alors derrière les écuries de l'Hôtel de l'Union) une section de la troupe, les carabiniers, se rendait devant la maison commune où au son du tambour battant au drapeau, elle recevait ce dernier qu'on lui tendait d'une fenêtre, la section rentrait ensuite dans le rang et la parade se mettait en marche, commandée par l'officier le plus haut en grade. En tête, le marqueur vêtu en Cent-Suisse, les tambours battant le pas d'Ecole, le commandant, puis la troupe par section, l'arme couchée sous le bras gauche, chaque section commandée par un officier, le drapeau dans la section des carabiniers.

La parade se composait d'hommes âgés de 16 à 80 ans et plus, ou comme tous étaient militaires ou pouvaient avoir les costumes les plus divers et les plus extraordinairement chamarrés, surtout dans la première section qui était composée de citoyens ayant servi dans les différents pays de l'Europe et dans les corps les plus divers. Cette parade était le clou de la fête et l'on venait de loin pour en jouir.

Le tir au Stand d'une portée de cent mètres environ, avec des cartons de trente centimètres et une broche de 10 centimètres était très intéressant à observer, les hommes ne pouvaient tirer que porteur d'un shako et du cordon, aussi voyait-on souvent un voisin prêter son shako trop petit pour une grosse tête et qui mal équilibré ne manquait jamais de rouler à terre par le recul de l'arme. On tirait encore en ce temps-là avec le fusil à pierre et à balle ronde ce qui n'empêchait pas d'atteindre le centre de la broche; les tireurs qui n'avaient pas fait le carton dans leurs 3 coups demandaient la bûche, c'est-à-dire une petite baguette qui indiquait la distance de leur meilleur coup jusqu'au bord du carton, bien souvent ces bûches étaient susceptibles d'obtenir un prix.

Il avait lieu le mercredi et le jeudi, et deux prix en argent pouvaient être obtenus; ils étaient distribués seulement l'année suivante et provenaient de l'intérêt du capital que possédait la Société. Le plus souvent, ces prix n'entraient pas dans la bourse des tireurs, voici pourquoi: une ancienne habitude des sociétaires consistait à faire un bon repas le mercredi, appelé les dix heures; or pour que chacun pût en profiter sans bourse délier, on avait formé de petits groupes ou sections, appelés « granges », qui encaissaient tous les prix obtenus par les membres et payaient les frais du repas; le solde était partagé ensuite également (il existait la grange des « muets », des « mômiers » etc.).

Le jeudi était un grand jour de fête, on dansait sur le gazon derrière l'Hôtel des Bains et tout le pays était en liesse; l'après-midi, les soldats organisaient la « coquille ». 20, 30 ou 50 hommes se tenaient par la main et suivis d'un tambour, s'introduisaient partout où le chef de la bande voulait bien les faire passer, toujours sans se lâcher la main, ce qui donnait lieu à de curieux incidents et qui amusaient fort la galerie.

Avec l'abolition de l'uniforme tout ce qui faisait l'originalité de cette fête a disparu.

P.-S. — Au sujet des officiers présents à la parade, je pourrais ajouter qu'il n'en manquait pas à Bex, du bas en haut du village, on trouvait des colonels, des commandants, des officiers d'état-major portant bicorne, deux capitaines de carabiniers, plusieurs capitaines d'infanterie, des lieutenants, etc. dont je suis à même de citer tous les noms. Pourquoi le zèle militaire et les capacités ont-ils ainsi baissé dans notre localité?

Dans la rue. — D'où venez-vous? — De chez le docteur... Il m'a examiné et m'a dit que je n'avais rien. Alors il m'a donné quelque chose. Voici l'ordonnance... Je vais chez le pharmacien.

La lune. — Une dame demandait à un professeur de notre université son opinion sur la question de savoir si la lune était habitée.

— Madame, répondit le savant, je sais toujours une lune où l'on trouve un homme.

— Et laquelle donc?

— La lune de miel.

Au théâtre. — Ah mon Dieu! monsieur, je me suis suis assise sur votre lorgnette.

— Rassurez-vous, madame, elle en a vu bien d'autres.